

## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)**

### **1. OBJET DE LA CONSULTATION** : Acquisition d'un logiciel de gestion financière et prestations associées

**2. POUVOIR ADJUDICATEUR** : Cette consultation s'effectue dans le cadre d'un groupement de commandes conformément aux articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique avec les organismes suivants :  
- Terres de Montaigu, Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Montaigu-Rocheservière  
- Commune de Montaigu-Vendée

Le coordonnateur du groupement de commandes est : Terres de Montaigu - Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière - 35 avenue Villebois Mareuil – Montaigu - 85607 MONTAIGU-VENDEE Cedex. Il aura en charge de signer, notifier et exécuter le contrat au nom de l'ensemble des membres du groupement. Tél : 02.51.46.45.45 - Fax : 02.51.46.45.40 - Représentant : M. Antoine CHEREAU, Président - Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

### **3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES** : Prestations de services.

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description	Code suppl. 1	Code suppl. 2	Code suppl. 3
48000000-8	Logiciels et systèmes d'information			
48440000-4	Logiciels d'analyse financière et logiciels comptables			

**4. PROCEDURE DE PASSATION** : La procédure de passation utilisée est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

**5. DECOMPOSITION DE LA CONSULTATION** : Les prestations ne sont pas réparties en plusieurs lots. Il s'agit d'un marché unique.

**6. TYPE ET FORME DE CONTRATS** : Il s'agit d'un marché ordinaire.

**7. DUREE ET DELAIS D'EXECUTION** : Le marché prendra effet à compter de sa notification. L'exécution des prestations débutera à compter de l'ordre de service de démarrage des prestations, et sera réalisée conformément au planning prévisionnel indiqué au Cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

**8. VARIANTES « LIBRES »** : Toute variante à l'initiative des candidats n'est pas autorisée par le pouvoir adjudicateur.

**9. VARIANTES « EXIGEES »** : Aucune variante particulière (prestation supplémentaire éventuelle ou prestation alternative) n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

**10. DEMONSTRATIONS** : Afin d'appuyer le jugement des offres sur le critère de la valeur technique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de demander aux candidats dont l'offre n'est ni irrégulière ni inappropriée une démonstration générale du logiciel.

Le déroulement de ces démonstrations garantira une stricte égalité entre les candidats.

Elles se dérouleront entre **le lundi 31 janvier 2022 et le vendredi 04 février 2022**. Des informations plus précises sur le déroulé et les modalités de ces démonstrations seront communiquées ultérieurement aux candidats via le profil acheteur [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).

**11. MODALITES DE FINANCEMENT** : Fonds propres des membres du groupement de commandes. Paiement par mandat administratif sous 30 jours, à compter de la réception de la facture.

**12. MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION** : A consulter et télécharger gratuitement sur le site <https://www.marches-securises.fr> (Pouvoir adjudicateur : Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière, coordonnées ci-dessus).

**13. DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES** : Les offres devront parvenir avant le **vendredi 14 janvier 2022 à 12:00** sur le site <https://www.marches-securises.fr>.

**14. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES** : Les conditions de participation, la liste des documents devant être remis par le candidat, ainsi que les critères d'attribution sont précisés dans le règlement de la consultation (RC).

**15. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES** : 240 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**16. SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS :**

Renseignement(s) administratif(s) : Service Commande publique – Tél. : 02 51 46 45 45.

Renseignement(s) technique(s) : Les candidats transmettront leur demande par l'intermédiaire du site <https://www.marches-securises.fr>

**17. SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS** : Tribunal administratif de Nantes – 6, Allée de l'île Gloriette – 44 000 NANTES – Tél : 02 40 99 46 00.

**18. INFORMATIONS DIVERSES** : Offre en français et en euro.

**19. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION** : Le jeudi 25 novembre 2021.